

NOTE

Expéditeur : DGDI Destinataire(s) : CODIR DTR – SAGE – STR – HPJ – ENV – SCRO – SI

INTERIM DE LA DIRECTION DE L'AMENAGEMENT TERRITORIAL ET DE L'ENVIRONNEMENT

Date:

2 8 JUIL. 2023

Considérant:

- La décision n°2023/01 – DTR – DGD en date du 04 janvier 2023 portant délégation de signature aux directeurs sectoriels et chefs de service ;

Durant l'absence de M. Xavier LEMOINE, Directeur de l'Aménagement Territorial et de l'environnement, du 31 juillet au 25 août inclus, l'intérim sera assuré par :

- Agathe DEROME, Directrice des Finances du Pilotage et de la Performance, du du 31 au 11 août 2023,
- Yazid MOUSSIOUNE, Secrétaire Général du 14 au 25 août 2023,

à l'effet d'exécuter les actions visées par la décision visée ci-avant et relevant du niveau d'habilitation du délégant.

Cette décision prend effet à compter de sa publication par voie électronique sur le site web de HAROPA PORT.

Le Directeur Général Délégué

Dominwue RITZ